

Comment réaliser des éditions «complètes» qui rendent possible ce type de recherche que souhaite BC? Il existe quelques éditions qui reproduisent tous les mss. telles *Le Lai de Lanval* édité par Jean Rychner et *La Chastelaine de Vergi*, éditée par R.E.V. Stuip (Mouton, 1970), curieusement oubliée par BC. Néanmoins, il est évident que de telles éditions présupposent à la fois un texte relativement court et un nombre de mss. assez réduit. Pour BC, la meilleure solution est non pas une édition imprimée, mais l'établissement, à l'ordinateur, de la masse des variantes, et de tout ce que l'ordinateur est capable de nous fournir: listes de fréquence, table de rimes, calculs de toutes sortes, informations codicologiques et paléographiques, etc.

Heureusement, tout ce que réclame BC ici, se trouve déjà plus ou moins réalisé ou en train de se réaliser: à l'Université Libre d'Amsterdam, sous la direction du professeur A. Dees.

Lene Schøsler
Université d'Odense

1. Voir A. Dees 1975: Sur une constellation de quatre manuscrits, in *Mélanges... Lein Geschiere*, Amsterdam, p. 1-9; A. Dees 1976: Considérations théoriques sur la tradition manuscrite du *Lai de l'Ombre*, *Neophilologus*, p. 481-504; A. Dees 1988: Analyse par l'ordinateur de la tradition manuscrite du *Cligès* de Chrétien de Troyes, in *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Tübingen, t.VI, p. 62-75; les articles portant sur les constellations de manuscrits dans: *Distributions spatiales et temporelles, constellations des manuscrits. Etudes de variation linguistique offertes à Anthonij Dees à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire*, éd. par Pieter van Reenen et Karin van Reenen-Stein, Amsterdam, 1988.

Littérature française

Brian Woledge: *Commentaire sur Yvain (Le Chevalier au Lion) de Chrétien de Troyes*. 2 tomes. Publications romanes et françaises, CLXX et CLXXXVI. Droz, Genève, 1986 et 1988. 203 et 179 pages.

Le premier tome de cet ouvrage contient d'abord une importante introduction (49 pages), dans laquelle M. Woledge étudie «la tradition manuscrite, les éditions, la langue de Chrétien telle que nous l'observons dans *Yvain*, et la langue de Guiot, copiste du manuscrit le plus célèbre» (c'est le ms. édité par Roques dans les CFMA). Le même tome contient également le commentaire de la première moitié du roman, alors que le reste se trouve dans le tome II.

Les commentaires portent sur les leçons des manuscrits et des éditions et leur interprétation linguistique et littéraire, mais il y a également des notes importantes sur les personnages du roman. Inutile de dire que M. Woledge a tout fait avec beaucoup de soin et avec l'excellente connaissance de la vieille langue et de Chrétien de Troyes qu'on lui connaît. Désormais, son commentaire est indispensable à toute lecture sérieuse d'*Yvain*.

Les remarques qu'on pourrait faire seraient des additions et des questions plutôt que des critiques.

M. Woledge ne cite le FEW qu'une fois, en parlant de *hoquerel* 6751. Il aurait pu s'en servir davantage, surtout pour ses nombreuses notes lexicales, mais aussi à propos du phonétisme de certains mots, comme *chevoistre* (2502, Intr. § 33,i cf. FEW II 253a) ou *chevox* ('cheveux', 1465, Intr. § 33,ix, cf. FEW II 251a).

Intr. § 33,vii: «l dental rime quatre fois avec l palatal». Il s'agit de *oïl*, *cil* ou il rimant avec *peril* ou *fil* 'fils'. Mais quels textes évitent ces rimes? La graphie l de *oïl*, *cil*, il représente-t-elle un /l/ dental plutôt qu'un /k/ palatal?

Intr. § 33,xi. Après avoir constaté que «s et z sont normalement distincts chez Chrétien», M. Woledge cite «quelques rimes exceptionnelles». Il cite quatre rimes où Guiot écrit -z, mais où l'un des mots qui riment aurait normalement -s: *anz:paï sanz* 173-4, *pansez:sez* ('tu sais') 6565-6 (Guiot y a omis le -z de *pansez*), *nui z:enuiz* 4831-2, *voiz* ('tu vois'): *envoiz* (prés. subj. 2) 2773-4. Mais lesquels de ces mots riment normalement en -s plutôt qu'en -z dans des textes qui maintiennent la distinction entre -s et -z? Dans *Cligès* 505-6, *enuiz* rime avec *je puis*, mais n'est-ce pas cette rime-là qui est aberrante? Ensuite, l'auteur cite deux rimes où Guiot écrit -s: *avis:dis* ('dix') 479-80 et *mes (mais):pes* (*paiz* 'paix') 515-6. On trouve *diz* et *paiz* à la rime dans d'autres textes de Chrétien (*trez:pez* Erec 805-6, *dis:garnis* Perc. 1997-8) et chez d'autres auteurs, mais *dis* et *paiz* ne sont pas exceptionnels (les rimes après: *pes* Erec, éd. Foerster, 1717-8, et *paiz:mais* Perceval, éd. Hilka, 6733-4, ne figurent pas dans le ms. de Guiot, mais elles sont normales). M. Woledge cite enfin «deux autres exemples de s/z» dans la petite édition de Foerster: *essarz:espaarz* 279-80 et *fes:niés* 4417-8; mais *espaarz* est un hapax dans le ms. V, et *niais* semble bien rimer en -s de même que *fais* (<*fascem*). Par contre, on aurait pu citer *aquiaus:viaus* (prés. ind. 2 des verbes *accueillir*, *voloir*) 5133-4, puisque /-k-/ + /-s/ devient normalement /-lts/.

Dans l'intr., il n'y a rien sur -er et -ier à l'inf. et -ez et -iez à la 5^e pers. Aux vv. 1157-8, le ms. de Guiot lit *dessirier* 'déchirer': *detranchier*, les autres lisent *descirer*: *detirer*. Le commentaire suppose que *detirer* a toujours -er, alors qu'on a *descirer* ou *descirier*. Mais les textes qui ont *descirier* n'ont-ils pas également *detirier*? – Au v. 5909, *siet et atant por droiturier* (:*plioier*), est-il sûr que *droiturier* est un infinitif plutôt qu'un nom d'action du type *destorbier*, *encombrier*, *recovrier* (substantifs différents des infinitifs *destorber*, *encombrer*, *recoverer*)? – Au v. 1671, *ociez* rime avec *chastiez*. M. Woledge résume une note de Foerster, selon laquelle on avait *o-ci-ez*, mais *chas-ti-iez*. Je pense que *ocirre* est un des verbes qui ont au prés. subj. un thème palatal différent de celui du prés. ind., et qu'il a donc *o-ci-ez* au prés. ind., mais *o-ci-iez* au prés. subj., comme ici (la même chose vaut d'ailleurs pour *rire*).

Intr. § 39: la déclinaison des masculins en -e. M. Woledge dit avec raison que les inanimés ont toujours un -s au sing. nom.: *hiaumes*, mais que dans certains animés l'-s est instable: on trouve au sing. nom. *peres* et *pere*. Mais cette classe-ci comprend-elle d'autres mots que *pere*, *frere* et peut-être *maistre*? Selon le commentaire du v. 3958, *oste* sing. serait indifféremment sujet ou régime: est-ce vrai?

Intr. § 49,i et commentaire des vers 579-80, dont la rime est *fos* 'fou (m.sg.nom.)': *vos* 'je voulus'. Ici, M. Woledge distingue mal entre la rime du poète et la graphie du copiste. C'est celle-ci qui est régionale (au lieu de *fols:vols* ou de *fous:vous*), alors que les deux mots riment partout, ou du moins partout où ce parfait sigmatique existe.

L'auteur n'a pas trouvé ce synonyme de *voil* dans les manuels de Pope et de Fouché, mais voir Pope § 1011 et Fouché p. 285.

Intr. § 72 sur le pluriel *un(e)s* et commentaire du vers 3435: «Lors le semont et si l'escrie ausi com un brachet feïst», où les mss HGM lisent *uns brachez*. A la suite de Foerster, M. Woledge y voit un pluriel, parce que le contexte exige un accusatif. On peut y voir également un lapsus fait par un ou plusieurs copistes distraits, pour qui c'était un sg.nom.

Intr. § 78,iv et commentaires des vers 2217 et 5162: *et je...* M. Woledge traduit *et* par 'Eh bien!' ou 'Donc'. Je pense plutôt que la conjonction sert ici à marquer une emphase, et je traduirais, en exagérant quelque peu: 'moi, pour ma part, je...'. Ici, le sujet occupe la zone préverbale. On voit souvent le même emploi de *et* devant un sujet qui précède la zone préverbale occupée par autre chose et dont la valeur est également emphatique, voir le numéro spécial 6 de la présente revue, p. 429 ss (cet ouvrage aurait pu être consulté sur l'ordre des mots).

Dans le v. 5386, «mes tost deïst, tel i eüst, / que...», *tel* serait à la fois le régime de *eüst* et le sujet de *deïst*. Cependant, le sujet de *deïst* n'est pas *tel* mais *tel i eüst*. Voir le même ouvrage, p. 344.

Dans les vv. 6300-1, l'éd. Roques lit ceci: «qu'il n'a el monde si estrange / que je autretant n'an deïsse». Au début du second vers, les mss se partagent entre *que* et *cui*. *Cui* est régime indirect. Selon M. Woledge, *que* aurait la même fonction ici. J'y vois plutôt *que* consécutif correspondant avec le *si* du vers précédent.

M. Woledge commente et corrige une grande partie des fautes faites soit par Guiot soit par Roques. Ajouter que dans les vv. 3135 et 3674-7, où la leçon de Guiot (et de l'éd. Roques) est isolée et fautive, il faut lire, avec les autres mss (et Foerster): «an li atorne» 3135, «Si respondi com esfreee (...) que je...» 3674ss. Ajouter également qu'il faut lire *s'ï* au lieu de *si* dans les vv. 44 et 2732, et *li* au lieu de *il* dans le v. 4273.

L'édition Roques contient de très nombreuses fautes de ponctuation, qui impliquent autant d'erreurs d'interprétation. M. Woledge en corrige une grande partie. Pour le v. 296, je ne peux pas le suivre: ce qui a *deus espanz de lé*, c'est le front du bouvier plutôt que ses oreilles, comme le confirment d'ailleurs Hartmann von Aue et Ivens saga. Ajouter qu'il faut supprimer les virgules dans les vv. 422, 1540, 3485, 4672, 5386, 5500. Fermer les guillemets à la fin du v. 2280. Mettre deux points à la fin du v. 4100, virgule à la fin du v. 4101, virgule au lieu de point-virgule à la fin du v. 4102. Mettre deux points à la fin du v. 4280 et un point d'interrogation à la fin du v. 4282. Dans le v. 5739, mettre un point d'interrogation après *Desdaing* ou après *sire*: c'est un exemple de la *correctio* à ajouter à ceux que M. Woledge cite en commentant le v. 1209. – *Espoir*, au sens de 'sans doute, peut-être', est toujours placé hors de la proposition proprement dite, y compris dans une intercalation entre les parties de la proposition suspendue. Le mot est suivi de *que* dans les vv. 1339 et 6030: dans 1339, *que* signifie 'car'; dans 6030, *que* correspond à *Ensi* (virgule au lieu de deux points à la fin de 6029). Roques avait raison de mettre une virgule après *espoir* dans le v. 1006 et tort de ne pas en mettre dans les vv. 410, 3746, 6030 et 6251.

Povl Skårup
Université d'Aarhus